



BULLETIN

Conférence canadienne des arts ~ Canadian Conference of the Arts

Un cadeau des Fêtes anticipé pour le Conseil des Arts du Canada

Ottawa, le 24 novembre 2005 – À Montréal hier, la ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Liza Frulla, a remis un beau colis tout enrubanné sous la forme de l'annonce d'une augmentation considérable du budget du Conseil des Arts du Canada au cours des trois prochains exercices.

La ministre a réussi à convaincre ses collègues au Cabinet d'approuver un accroissement graduel du budget du Conseil des Arts, à raison de 56,5 millions de dollars en 2006-2007, de 100 millions de dollars en 2007-2008 et de 150 millions de dollars en 2008-2009, soit un total de 306,5 millions de dollars en fonds nouveaux au cours des trois prochains exercices. D'ici la fin de la troisième année de cette injection de fonds nouveaux, le budget actuel du Conseil aura donc doublé.

" C'est une excellente nouvelle pour les arts au Canada, a déclaré le directeur général de la CCA, Alain Pineau, et la CCA félicite ses partenaires de la Coalition canadienne des arts ainsi que la ministre, ses fonctionnaires et le gouvernement de ce résultat. "

Le gouvernement a aussi annoncé l'injection de fonds additionnels dans le Programme des tournées internationales d'Affaires étrangères Canada, le Centre national des Arts, le Programme national de formation dans le secteur des arts et le Centre des arts de la Confédération (voir la fiche d'information suivante de Patrimoine canadien).

Les nouveaux fonds devront franchir toutes les étapes du processus parlementaire et être inclus dans le Budget principal des dépenses de 2006-2007 du gouvernement fédéral, qui devra aussi être approuvé par le Comité permanent du patrimoine canadien et la Chambre des communes. La CCA espère que, indépendamment de la date de présentation du projet au Parlement, tous les partis politiques reconnaîtront la nécessité et l'importance de cet investissement accru dans les arts.

" Nos artistes visuels de talent, nos auteurs émérites et nos artistes de la scène doués parviennent à raconter l'histoire de notre pays dans leurs oeuvres, leurs écrits et leurs chansons. Nous devons saluer et célébrer l'excellence artistique dont les Canadiens et Canadiennes font preuve de manière si éclatante, a déclaré le ministre Frulla. Aujourd'hui, je suis fière de démontrer aux Canadiens et Canadiennes l'engagement du gouvernement du Canada envers les artistes et les arts. "

Dans son communiqué, le ministère du Patrimoine canadien précise qu'une partie des fonds est destinée aux " grands centres d'excellence " tels que le Ballet national du Canada, les Grands Ballets Canadiens, le Canadian Opera Company et le Citadel Theatre d'Edmonton.

La bonne nouvelle survient à un moment où il y a toute une litanie d'autres réalisations en politique culturelle figurant sur la liste des " choses à faire " de la ministre. Une autre grande priorité est son engagement public à adopter une nouvelle politique sur les musées; le bruit court à Ottawa qu'une annonce est imminente. À la conférence de presse tenue à Montréal, la ministre a ajouté qu'il fallait s'occuper dans l'avenir immédiat d'autres grands enjeux culturels, y compris le renouvellement du mandat de la SRC, le façonnement d'une politique culturelle fédérale et l'adoption de mesures relatives au statut de l'artiste au Canada.

La CCA et ses membres espèrent collectivement que, quels que soient la date et le résultat de la prochaine élection fédérale, le nouveau gouvernement respectera cet engagement indispensable à la santé et la viabilité des arts au Canada.

Forte de soixante ans, la Conférence canadienne des arts est le forum national de la communauté artistique et culturelle au Canada. Elle assume les rôles de leader, d'expert et de catalyseur afin de s'assurer que les artistes puissent contribuer librement et dans leur pleine mesure à une société canadienne créative, dynamique et civile.

Pour plus d'information sur le travail de représentation de la CCA, visitez notre site web www.ccarts.ca.

Pour en savoir plus:

Alain Pineau
Directeur général
804 - 130, rue Albert
Ottawa (ON) K1P 5G4
(613) 238 3561 x12
tél.: (613) 238 4849
info@ccarts.ca
www.ccarts.ca

47/05

SVP affichez et/ou faites circuler. Si vous reproduisez en tout ou en partie le contenu des bulletins de la CCA, SVP précisez la source.

Les bulletins sont offerts à nos membres à titre d'avantage. Si vous aimeriez recevoir le Bulletin de la CCA régulièrement, inscrivez-vous à www.ccarts.ca/fr/members/join/

Extrait de la fiche d'information du ministère du Patrimoine canadien sur le nouvel investissement dans les arts du 23 novembre 2005, accessible à : www.pch.gc.ca/newsroom/news_f.cfm?Action=Display&code=5N0325F

Cet investissement dans les arts doublera d'ici 2008 le financement du Conseil des Arts du Canada et procurera au secteur des arts une plus grande stabilité financière.

Ces nouvelles ressources permettront en outre au Conseil des Arts d'accroître de façon significative son appui à la création, aux tournées nationales et internationales, ainsi qu'au Programme du droit du prêt public, qui indemnise les auteurs dont les livres sont offerts dans les bibliothèques publiques.

Cet investissement permettra :

- à Affaires étrangères Canada d'accroître la présence des artistes canadiens à l'étranger;
- au Centre national des Arts d'améliorer sa série de spectacles Scènes régionales ainsi que ses tournées et ses activités d'éducation;
- au ministère du Patrimoine canadien de mieux appuyer les établissements de formation artistique de haut niveau ainsi que le Centre des arts de la Confédération.

Le financement sera réparti comme suit :

| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | Total 2006-2009 |
|--|---------------|----------------|------------------|--------------------|
| Conseil des Arts du Canada | 56,5 M\$ | 100,0 M\$ | 150,0 M\$ | 306,5 M\$ |
| Affaires étrangères Canada - Tournées internationales | 2,0 M\$ | 4,0 M\$ | 5,0 M\$ | 11,0 M\$ |
| Centre national des Arts | 1,5 M\$ | 2,0 M\$ | 3,0 M\$ | 6,5 M\$ |
| Programme national de formation dans le secteur des arts | 2,0 M\$ | 4,0 M\$ | 6,0 M\$ | 12,0 M\$ |
| Centre des arts de la Confédération | 1,0 M\$ | 2,0 M\$ | 2,8 M\$ | 5,8 M\$ |
| TOTAL | 63 M\$ | 112 M\$ | 166,8 M\$ | 341,8 M\$ |

FICHE D'INFORMATION

Conseil des Arts du Canada

| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 |
|--------------------|------------------|------------------|------------------|
| Financement actuel | 151,0 M\$ | 151,0 M\$ | 151,0 M\$ |
| Nouveaux fonds | 56,5 M\$ | 100,0 M\$ | 150,0 M\$ |
| TOTAL | 207,5 M\$ | 251,0 M\$ | 301,0 M\$ |

Grâce à ces nouveaux fonds, le Conseil des Arts du Canada sera en mesure :

- de mieux soutenir nos organismes artistiques les plus créatifs de toute taille et dans toutes les régions;
- d'accroître le financement des tournées nationales et internationales;
- de soutenir le travail des artistes individuels dans un plus grand nombre de communautés aux quatre coins du pays;
- de rehausser le budget du Programme du droit du prêt public qui indemnise les auteurs dont les livres sont offerts dans les bibliothèques publiques; de mieux souligner les réalisations exceptionnelles des artistes canadiens.

Notre secteur des arts enrichit nos communautés et fait connaître le Canada comme un pays créateur et novateur partout dans le monde. Cet investissement jouera un rôle de premier plan dans l'édification et la consolidation du secteur canadien des arts en lui permettant d'investir davantage dans l'activité créative essentielle ? l'excellence artistique.

Créé en 1957, le Conseil des Arts du Canada a pour rôle de favoriser et de promouvoir l'étude et l'appréciation des arts et la production d'œuvres d'art. Le Conseil est le principal organisme par l'entremise duquel le gouvernement du Canada soutient les artistes professionnels et les organismes artistiques sans but lucratif en offrant des subventions et des services dans les domaines de la musique, du théâtre, de la littérature et de l'édition, des arts visuels, de la danse, des arts médiatiques, des arts pluridisciplinaires et des arts de la scène.

Le Conseil des Arts du Canada est dirigé par un conseil d'administration de 11 personnes nommées par le gouvernement du Canada. Le Conseil se fie aux conseils des artistes et des professionnels de l'art de toutes les régions du Canada. Il se rapporte au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien.